

# LA LETTRE DU CEPII

CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D' INFORMATIONS INTERNATIONALES

## ■ URSS : le choc de la hausse des prix

*Par un décret en date du 19 mars 1991 le système des prix de détail de l'économie soviétique est modifié à compter du 2 avril. Cette mesure fait suite à la révision des prix de gros entrée en vigueur le premier janvier de cette année. Elle constitue, pour l'économie soviétique, un choc d'une très grande ampleur. Moins par l'audace des mécanismes qu'elle met en place - le prix d'un petit nombre de produits seulement est totalement libéré, beaucoup de biens essentiels continueront d'avoir des prix fixés - que par l'ampleur des hausses décidées -60% environ en moyenne- et des transferts de revenus prévus. Il est difficile de dire aujourd'hui comment l'économie soviétique en voie d'implosion -au cours des deux premiers mois de l'année, la production industrielle a baissé de 4,5%- pourra supporter cette "thérapie de choc" d'un type nouveau. On voudrait seulement ici mettre en perspective les mesures qui viennent d'être décidées en les rapprochant des données disponibles, aussi bien sur les flux de dépenses et de revenus de la population que sur les stocks monétaires et financiers.*

1

### Une hausse partiellement compensée

Le décret cité ne concerne en effet pas seulement les prix. Il affirme également le principe d'une compensation sinon totale du moins très large de l'effet de leur hausse, de façon à garantir, partiellement au moins, le maintien du revenu réel des soviétiques, en particulier des plus défavorisés d'entre eux. Il est dit notamment que tous les salariés auront droit à une augmentation de leur salaire de base mensuel de 60 roubles, soit une hausse moyenne de près de 22% (le salaire moyen de 1990 était d'environ 270 roubles). Pour prendre la mesure des effets macro-économiques de cette décision, il est utile de se référer aux tableaux 1 et 2. Ils donnent respectivement une évaluation du niveau et de la composition des revenus et dépenses de la population soviétique.

TABLEAU 1 Les revenus monétaires des ménages soviétiques

En milliards de roubles	1987	1988	1989	1990
Salaires et revenus de type salarial	309,5	333,0	364,0	389,5
Rémunération des kolkhoziens	25,0	25,5	28,0	30,3
Revenus des coopérateurs (hors agriculture)	0,5	3,0	16,2	27,2
Transferts sociaux (retraites, bourses...)	66,8	71,3	76,2	86,0
Produits des ventes agricoles	16,8	19,2	22,8	29,6
Ventes d'occasion	6,3	8,1	9,7	10,8
Ressources en provenance du système financier	17,0	19,8	21,0	31,9
Autres revenus	10,1	13,1	20,1	46,7
<b>TOTAL</b>	<b>452,0</b>	<b>493,0</b>	<b>558,0</b>	<b>652,0</b>

Source : Annuaire économique de l'URSS pour 1989 ; Ekonomika i Zhizn' numéro 12, mars 1990 et numéro 5, janvier 1991.

## 2

### Un effet incertain sur le déficit budgétaire

On voit tout d'abord que ce supplément de salaire implique plus de 80 milliards de roubles versés, à titre de compensation, aux salariés par leurs employeurs : les entreprises dans le cas des salariés du secteur "productif", le budget pour ceux du secteur traditionnellement appelé "improductif". A cette somme, déjà impressionnante, il faut toutefois ajouter encore plusieurs dizaines de milliards de roubles pour la compensation des retraités, boursiers et autres bénéficiaires d'allocations diverses. Le tableau 1 montre toutefois que, même si l'on double le montant des bourses et retraites, on n'arriverait au total qu'à des paiements compensatoires de l'ordre de 160 milliards de roubles. La somme est certes énorme. Mais elle est loin de correspondre à une compensation à hauteur de 85% comme officiellement annoncé.

Le tableau 2 montre en effet que les achats de biens et de services des ménages soviétiques représentent à peu près 500 milliards de roubles. Une hausse de 60% du niveau des prix implique donc pour l'achat de ces mêmes biens et services une dépense supplémentaire de près de 300 milliards de roubles. Au mieux les mesures qui viennent d'être évoquées n'en représenteront qu'un peu plus de la moitié... Avec toutefois d'importants effets sur les équilibres économiques.

TABLEAU 2 Dépenses monétaires et épargne de la population soviétique

En milliards de roubles	1987	1988	1989	1990
Achats de biens et services	367,8	394,5	431,7	498,0
Impôts, cotisations, primes d'assurances...	52,3	57,2	64,5	73,6
Epargne	31,9	41,3	61,8	80,4
<b>TOTAL</b>	<b>452,0</b>	<b>493,0</b>	<b>558,0</b>	<b>652,0</b>

Source : voir tableau 1.

D'abord, toutes les entreprises vont devoir payer plus cher leurs employés. Beaucoup pourront le faire sans difficultés dans la mesure où leurs prix vont augmenter fortement. Mais pour un nombre non négligeable d'entre elles, le prix de vente de leur production est, en principe au moins, fixé en fonction des nouveaux prix de gros. Or il y a fort à parier que ces nouveaux prix de gros ont été établis sans prendre en compte les hausses de salaires qui viennent d'être annoncées : la refonte des barèmes de gros a été lancée il y a maintenant de longs mois, alors que la fixation du montant de la "compensation" est toute récente... Dans beaucoup de branches où les prix sont fixes ou régulés par des plafonds trop bas, les entreprises feront pression pour une nouvelle révision, à la hausse, des prix de gros...

Par ailleurs, le budget va devoir payer plus cher les salariés qui sont à sa charge, ainsi bien sûr que verser les suppléments de transferts mentionnés plus haut. Au total une charge supplémentaire d'au moins 100 milliards de roubles, sans parler de la hausse du prix des biens et services achetés par l'administration, dans le domaine militaire en particulier... Il est difficile dès lors de savoir si ce qui semble avoir été l'un des objectifs des mesures prises, la résorption du déficit budgétaire -officiellement 60 milliards de roubles en 1990, beaucoup plus selon certains-, pourra être atteint. Certes, les hausses de prix des produits alimentaires vont permettre de réduire les subventions versées à l'agriculture. Mais elles ne vont pas les annuler : pour y parvenir, il aurait fallu multiplier par cinq le prix de la viande et pas seulement par trois comme on l'a fait. Quant aux recettes budgétaires, elles ne vont pas et de loin progresser au même rythme que le niveau général des prix : d'abord parce que les prix de l'alcool déjà très élevés n'ont pas été révisés ; or ils représentent environ 10% des recettes. Ensuite parce que le taux des impôts sur les profits des entreprises a été baissé de presque 30% pour leur permettre de faire face à l'accroissement de leur masse salariale. Enfin la compensation salariale ne devrait pas être imposable. Seule la récente taxe de 5% sur les ventes -dite "impôt du Président"- verra son produit augmenter comme le niveau des prix.

### Une érosion sensible de "l'excès de liquidité"

Les effets des mesures décidées ne se limitent toutefois pas aux flux de revenus et de dépenses, elles portent aussi sur les stocks de créances et de dettes dont la valeur réelle va se trouver massivement affectée. Seuls en effet les dépôts des ménages auprès de la caisse d'épargne vont en principe bénéficier d'une compensation. Celle-ci va augmenter la valeur des comptes de 40%, soit d'environ 160 milliards de roubles. Il semble donc que la compensation à 85% évoquée plus haut résulte de l'addition de deux composantes de nature très différente : l'une porte sur les flux de revenus des ménages et leur sera versée en permanence à partir du mois prochain, l'autre concerne le stock de leurs dépôts d'épargne et ne leur sera versée qu'une fois. Encore faut-il ajouter que cette deuxième composante sera gelée pendant 3 ans. Si cette interprétation est juste, c'est largement par la dévalorisation des stocks de liquidité disponibles que les autorités soviétiques tentent de reprendre le contrôle de la situation financière interne.

TABLEAU 3 Bilan sommaire de la situation financière interne de l'URSS

DETTES		AVOIRS	
		<b>MÉNAGES</b>	
Dettes publiques	550	Dépôts des ménages en caisse d'épargne	381
Emprunts bancaires des entreprises et de la population	365	Espèces détenues	132
		Certificats de la Sberbank	5
		Réserves de l'Assurance d'Etat	34
		Emprunts d'Etat	13
		<b>ENTREPRISES</b>	
		Comptes bancaires	195
		Emprunts d'Etat	10
		<b>ETAT</b>	
		Trésorerie détenue sur le système bancaire	15
		<b>AUTRES</b>	
		Avoir des organisations sociales	35
		Contrepartie en roubles de la position extérieure de l'URSS	95
	<b>915</b>		<b>915</b>

Source : Voir "La situation financière interne de l'URSS : problèmes statistiques", par A. Brender, à paraître dans le numéro 46 d'*Economie Prospective Internationale*.

Le tableau 3 donne une idée approximative de la situation financière globale de l'économie soviétique à la veille de la hausse des prix. On y voit aisément que moins d'une moitié seulement des créances détenues par les agents non financiers va voir son pouvoir d'achat partiellement protégé. Si les ménages disposaient d'une épargne égale à environ un an de dépenses avant la réforme des prix, ce rapport va se trouver sensiblement moindre au lendemain de son application : les quelques cent trente milliards de roubles d'encaisses monétaires qu'ils détiennent vont voir leur pouvoir d'achat largement amputé (le changement de coupure effectué il y a quelques semaines n'avait, il faut le rappeler, retiré de la circulation que quatre ou cinq milliards de roubles). Il en ira de même pour les comptes courants des entreprises : la valeur réelle des quelques deux cent milliards qu'elles ont accumulés depuis de longues années -faute souvent de pouvoir les dépenser- va être sans doute divisée par deux. La situation monétaire interne de l'URSS, caractérisée depuis plusieurs années maintenant

par un excès de liquidités tant des ménages que des entreprises, va se trouver dès lors, de façon toute mécanique, assainie. En contrepartie, le Budget central sera le grand bénéficiaire de l'opération : d'un seul coup, le poids réel des 550 milliards de roubles de dette publique va se trouver massivement érodé. Ce sera le cas aussi pour les quelques 400 milliards de dettes dus par les entreprises soviétiques au système bancaire. Les effets patrimoniaux de la hausse des prix vont donc être considérables. Dans une certaine mesure, ils pourraient contribuer à améliorer la situation financière interne de l'URSS.

Ainsi, le train de mesures entré en application depuis le 20 mars -date à laquelle la compensation salariale a commencé à être versée aux salariés- constitue-t-il, sur le plan des équilibres macro-économiques, un mouvement d'une ampleur sans précédent depuis l'après-guerre. Il est difficile de dire s'il permettra effectivement de supprimer le déficit budgétaire, mais il est certain que les liquidités accumulées tant par les entreprises que par les ménages vont se trouver fortement dévalorisées. On peut toutefois se demander si les risques pris pour y parvenir ne sont pas disproportionnés par rapport au résultat recherché. D'autant plus que l'excès de liquidité accumulé n'est pas la cause des dysfonctionnements de l'économie soviétique, mais sa conséquence. Or les problèmes de cette économie restent entiers : tout reste à faire pour améliorer le fonctionnement d'un système actuellement à la dérive. Désormais, le risque d'un dérapage inflationniste n'est pas mince ; les semaines qui viennent vont dire si les comportements des agents ne forceront pas à une indexation des salaires, et pas seulement à une compensation du "choc" initial.



Centre  
d'études prospectives  
et d'informations  
internationales  
9, rue Georges-Pitard  
75015 Paris  
Tél. (1) 48.42.64.14

Rédacteur en chef :  
Gérard Lafay.

Diffusion :

La Documentation Française  
Abonnement d'un an  
(8 numéros) : 186 F  
(France)  
215 F (Etranger)  
26 F (suppl. pour envoi  
par avion)

Commande adressée à :  
La Documentation Française  
124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception  
de la facture.

Directeur de la publication :  
Anton Brender.

ISSN 0243-1947

CPPP numéro 1462 AD  
2ème trimestre 1991  
avril 1991

Imp. SNLIR - IVRY

Imprimé en France

VIENT DE PARAÎTRE

## PACIFIQUE : LE RECENTRAGE ASIATIQUE\*

Michel Fouquin, Evelyne Dourille, Joaquim Oliveira-Martins

*Le développement accéléré n'est plus une exception limitée au Japon et aux quatre NPI. Désormais les pays de l'ASEAN et des géants, tels que l'Indonésie et la Chine, ont entamé le rattrapage économique des pays plus avancés. Le développement de l'Asie est, par ailleurs, de plus en plus autonome. Que ce soit sur le plan financier, technique ou même commercial, l'Asie est capable de tout produire et de financer ses propres investissements. Cependant, une ombre plane au tableau, car les dés paraissent pipés aux Occidentaux, qui, par exemple, ne peuvent ni acheter une entreprise japonaise (ou coréenne), ni accéder dans des conditions normales au marché intérieur du Japon (ou de la Corée). Des changements structurels s'imposent pour que le jeu puisse continuer au profit de tous.*

A PARAÎTRE

## ECONOMIE MONDIALE : DE BERLIN A BAGDAD\*\*

Rédaction en chef : Michel Fouquin et Daniel Piney

*Berlin, Bagdad. Deux capitales au passé prestigieux et lourd. L'une après l'autre, elles ont focalisé en 1990 l'attention de ceux qui analysent le mouvement de l'économie mondiale. La marche vers l'unification allemande pendant le premier semestre, la crise du Golfe au second ont imposé leur marque à ce mouvement, au point de presque reléguer au second plan la classique mécanique conjoncturelle. Presque, car 1990 restera l'année où l'activité économique américaine, jusque là en expansion continue, a fini par s'affaïsser. Mais, si l'on y regarde bien, cette récession est loin d'être classique. Dans une large mesure, en effet, elles est le contrecoup d'un réajustement massif des comportements du système financier qui n'avaient cessé de dériver depuis le début des années 80. Rarement autant qu'en 1990, l'actualité aura résulté d'une telle série de glissements de terrain. Le paysage économique mondial s'en trouvera pour de longues années profondément transformé. C'est une mise en perspective de cette actualité particulièrement riche que cet ouvrage propose.*

Ces deux ouvrages sont édités par Economica, 49 rue Héricart, 75015 Paris. Diffusion par Economica et par la Documentation Française, 29 quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07.  
Prix respectifs : \*128 F et \*\*98 F.